

[Synthèse du Défenseur des droits sur l'urgence sanitaire](#) [1]

Pendant la période de crise sanitaire, le Défenseur des droits a continué à exercer son activité normale et s'est efforcé de défendre les droits de chacune et de chacun dans les problèmes les plus quotidiens en lien avec cette crise. Il a porté à cet égard une attention particulière aux personnes handicapées, aux groupes sociaux les plus vulnérables et au respect des droits des enfants, et surtout à ceux pris en charge en protection de l'enfance.

[En savoir plus \(Défenseur des droits\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/synth%C3%A8se-du-d%C3%A9fenseur-des-droits-sur-lurgence-sanitaire>

[2] <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/publications/2020/06/etat-durgence-sanitaire-synthese>